Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 21/10/2021

DELIGLACE SAS Deliglace rappelle Sorbets artisanaux



- Noms des modèles ou références concernés : **Voir pièce jointe**
- Marque : **Eric Elien**
- **Lot voir liste des produits en pièce jointe Date de durabilité minimale entre le 02/09/2022 et le 05/02/2023**
- Conditionnements : **0.5L, 0.750L; 1.5L; 2.5L**
- Date début/fin de commercialisation : **du 06/04/2021 au 30/08/2021**
- Température de conservation : **Produit à conserver au congélateur**
- Informations complémentaires : **Le numéro des étiquettes se trouve en bas des étiquettes des produits.**
- Zone géographique de vente : **Départements : COTES-D'ARMOR (22), ILLE-ET-VILAINE (35)**
- Distributeurs : **Epiceries**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Détection d'un taux d'oxyde éthylène supérieur à la limite autorisée dans l'un des ingrédients composant nos produits.**
- Risques encourus par le consommateur : **Dépassement des limites autorisées de pesticides**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Détruire le produit.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Echange.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mardi 30 novembre 2021**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre